



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le mardi 1^{er} novembre 2016, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon.

Présents : Mesdames Michelle Pageau et Céline Landry et Messieurs Michel Breton, James Allan et Carl Dubois.

Absent : Monsieur Patrice Nadeau

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2016-167

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Nomination d'un(e) maire(esse) suppléant(e) ;
5. Entretien hivernal des chemins ;
6. Contrat d'entretien hivernal des chemins ;
7. Dépôt de la liste des personnes endettées pour taxes ;
8. Dépôt du rapport semestriel de l'état des revenus et des dépenses ;
9. Dépôt du rapport du maire ;
10. Adoption du règlement numéro 480 amendant le règlement numéro 458 relatif au programme d'accès à la propriété ;
11. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) ;
12. Déblaiement des terrains de stationnement ;
13. Demande d'aide financière Opération Nez Rouge ;
14. Campagne annuelle de levée de fonds MCDC ;
15. Centre d'archives de la région de Thetford ;
16. Programme réhabilitation du réseau routier local – volet – redressement des infrastructures routières locales – réalisation des travaux ;
17. Programme réhabilitation du réseau routier local – volet – redressement des infrastructures routières locales – élaboration des plans et devis ;
18. Dépôt du rapport d'activités de l'an 5 de la municipalité de Kinnear's Mills – Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC des Appalaches ;
19. Offre de services SNC – LAVALIN « diagnostic réseau pluvial » ;
20. Correspondance ;
21. Comptes du mois ;
22. Période de questions ;
23. Divers ;
24. Levée de la séance.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 3 octobre 2016.

Monsieur Paul Vachon, maire, souhaite la bienvenue à Stacey Pomerleau, nouvelle coordonnatrice en gestion de projets, loisirs, culture et développement touristique à la municipalité de Kinnear's Mills.

2016-168 NOMINATION D'UN(E) MAIRE (SSE) SUPPLÉANT(E)

Il est proposé par Madame Michelle Pageau, appuyé par Monsieur Michel Breton et résolu que Madame Céline Landry, soit nommée mairesse suppléante du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017 et qu'elle puisse agir en tant que signataire du compte bancaire de la municipalité, et ce, seulement quand le maire sera dans l'impossibilité d'agir soit en cas de maladie grave ou de vacances prolongées.

2016-169 ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS

ATTENDU QU'en vertu des articles 4 et 66 de la Loi sur les compétences municipales, une municipalité peut décréter par résolution les chemins dont elle est dispensée d'entretenir l'hiver et ceux dont elle a l'entretien ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers que tous les chemins de la municipalité de Kinnear's Mills qui sont sous la charge de ladite municipalité de Kinnear's Mills, soient fermés à toute circulation à compter du 15 novembre 2016 jusqu'au 15 mai 2017, à l'exception des rues, routes et chemins décrits à l'article suivant :

Que les rues, routes et chemins suivants soient ouverts et entretenus par la municipalité pour le passage des véhicules automobiles durant la saison d'hiver 2016-2017 :

N°	NOM	LONGUEUR
1-	ROUTE MONFETTE	3,88 km
2-	2 ^e RANG	0,59 km
3-	CHEMIN MAGWOOD	3,60 km
4-	CHEMIN DES ÉRABLES	0,43 km
5-	ROUTE COXON	1,50 km
6-	3 ^e RANG	5,97 km
7-	RANG ST-JOSEPH	0,44 km
8-	ROUTE DU 4 ^e RANG	1,87 km
9-	CHEMIN LATULIPPE	0,16 km
10-	CHEMIN CRAIG	2,89 km
11-	ROUTE BÉDARD	0,78 km
12-	CH. DE KINNEAR'S MILLS	1,96 km
13-	ROUTE DU 12 ^e RANG	3,97 km
14-	RANG ALLAN	3,56 km
15-	13 ^e RANG	5,10 km
16-	ROUTE DU 15 ^e RANG	1,16 km
17-	RUE DES ÉGLISES	0,48 km
18-	RUE DES FONDATEURS	0,49 km

19-	CHEMIN TRÉPANIER	0,27 km
20-	RUE LOWRY	0,31 km
21-	RUE DU FOYER	0,23 km
22-	PLACE HARRIET-WILSON	0,12 km
23-	CHEMIN BAILEY	0.80 km
	TOTAL	40,56 km

Qu'il est imposé et il sera prélevé, au cours de l'année 2017 sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, une taxe foncière générale à un taux suffisant d'après leurs valeurs au rôle d'évaluation de la municipalité, pour pourvoir à une partie du coût d'entretien pour le passage des véhicules automobiles sur les rues, routes et chemins.

Dans le cas des chemins fermés pour la saison hivernale, des panneaux signalant la fermeture desdits chemins seront installés aux 2 extrémités de ces derniers.

2016-170

CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills demande l'ajout de l'ouverture d'une partie de la route Bailey et d'une autre partie du chemin Magwood au contrat d'entretien hivernal des chemins ;

ATTENDU QUE la distance de la route Bailey est de 0,80 km ;
ATTENDU QUE la supplémentaire du chemin Magwood est de 0,50 km ;

ATTENDU QUE le prix est de 3 100 \$ / km ;

ATTENDU QUE la distance totale est passée de 39,26 à 40,56 kilomètres :

Il est proposé par Monsieur Michel Breton, appuyé par Madame Céline Landry et résolu unanimement que la municipalité ajoute le montant de 4 133,00 \$/année plus taxes au contrat d'entretien hivernal des chemins qui a été conclu avec M. Richard Bisson.

Pour l'année 2016-2017, le montant sera réparti sur les 6 prochains versements.

2016-171

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES POUR TAXES

La directrice générale dépose la liste, en date du 1^{er} novembre 2016, des personnes endettées pour taxes envers la municipalité (art. 112 CM).

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'expédier aux personnes visées un nouvel état de compte pour les plus anciennes taxes impayées, à savoir celles de 2014 et les années précédentes, et en cas de non-paiement, d'entreprendre des démarches pour la vente desdits biens.

2016-172

DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

La directrice générale dépose l'état des revenus et des dépenses de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2016 ainsi que l'état comparatif de l'année précédente, conformément à l'article 176.4 du *Code municipal*.

2016-173 DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

Tel que le prescrit l'article 955 du *Code municipal*, M. le maire dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'une copie du rapport soit distribuée à chaque adresse municipale.

2016-174 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 480 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 458 RELATIF AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du règlement numéro 480 au moins deux jours juridiques avant la présente ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renonce à sa lecture ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé avant l'adoption du règlement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Céline Landry, appuyé par Monsieur Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 480 amendant le règlement numéro 458 relatif au programme d'accès à la propriété.

2016-175 PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ)

Attendu que :

- la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018* ;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Il est résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la Programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE

2016-176 DEBLAIEMENT DES TERRAINS DE STATIONNEMENT

Il est proposé par Monsieur Michel Breton appuyé par Monsieur James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Monsieur Serge Bolduc soit engagé pour effectuer le déblaiement des terrains de stationnement de l'édifice municipal au cours de la saison d'hiver 2016-2017 pour un prix forfaitaire de 850,00 \$ incluant le sablage.

Pour l'ouverture du stationnement de l'église Sainte-Catherine-Labouré, un montant supplémentaire de 400,00 \$ sera payé par la municipalité.

2016-177 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE OPÉRATION NEZ ROUGE

Pour faire suite à la demande faite par l'Ordre des Grands Frères Grandes Sœurs des Appalaches, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser un don de 100 \$ pour la campagne de financement Opération Nez Rouge.

2016-178 CAMPAGNE ANNUELLE DE LEVÉE DE FONDS MCDC

Pour faire suite à la demande de levée de fonds annuelle faite par MCDC, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser un don de 100 \$ pour soutenir leurs programmes d'aide aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

2016-179 CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION DE THETFORD

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la contribution pour l'année 2016 au montant de 43,68 \$ au Centre d'archives de la région de Thetford.

**2016-180 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL –
VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
LOCALES – RÉALISATION DES TRAVAUX**

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC des Appalaches a obtenu un avis favorable du MTMDET :

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Monsieur Michel Breton, appuyée par Madame Céline Landry, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Kinnear's Mills autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

2016-181

**PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL –
VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
LOCALES – ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS**

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC des Appalaches a obtenu un avis favorable du MTMDET :

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Monsieur Michel Breton, appuyée par Madame Céline Landry, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Kinnear's Mills autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

2016-182

**DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AN 5 DE LA MUNICIPALITÉ DE
KINNEAR'S MILLS - SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN
INCENDIE DE LA MRC DES APPALACHES**

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches a signé un protocole d'entente avec le ministre de la sécurité publique relativement à l'établissement du schéma de couverture de risques ;

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills s'est engagée à déposer un rapport final d'activités ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame Michelle Pageau, appuyé par Monsieur Michel Breton et résolu à l'unanimité que la municipalité de Kinnear's Mills :

- 1.- Dépose et adopte le rapport d'activités de l'an 5 en regard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sa mise en œuvre.
- 2.- Mandate la MRC des Appalaches à transmettre le rapport d'activités de l'an 5 au ministère de la sécurité publique.

ADOPTÉE

2016-183 OFFRE DE SERVICES SNC – LAVALIN « DIAGNOSTIC RÉSEAU PLUVIAL »

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels de la firme SNC-Lavalin inc. pour la réalisation d'une analyse sommaire du réseau de conduites pluviales du secteur urbain de la municipalité.

Les frais pour la réalisation de ce mandat seront basés sur les taux horaires suivants : 139,00 \$ pour un ingénieur sénior, 65,74 \$ pour un technicien intermédiaire et 71,64 \$ en secrétariat. Il est estimé qu'une quinzaine d'heures de technicien seront requises pour les vérifications terrain ainsi que les recherches et la détermination des bassins versants. Cinq heures d'ingénieur et trois heures de secrétariat pour la réalisation de ce mandat.

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers

2016-184 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	12 248,86
C0005394	Postes Canada	293,19
C0005395	Richard Bisson	19 929,09
C0005396	Alarme et Communication R.L. Inc.	172,46
C0005397	Petite caisse	67,15
C0005398	Régie intermunicipale de la région Thetford	1 090,80
C0005399	9039-4255 Québec inc. (Beaucesansfil)	68,93
C0005400	Imprimerie CCL	423,13
C0005401	Héritage Kinnear's Mills	840,00
C0005402	Ministre des finances	20 797,00
C0005403	Mégaburo	213,56
C0005404	Coop St-Jacques-de-Leeds	394,14
C0005405	Transport adapté région de Thetford	110,00
C0005406	Entreprises Sanifer	2 053,14
C0005407	Soudure Jocelyn Nadeau	145,81
C0005408	Xérox Canada Ltée	837,90
C0005409	Marc Prévost	1 125,84
C0005410	Fonds d'information sur le territoire	16,00
C0005411	8043981 Canada Inc.	260,19
C0005412	9231-5613 Québec inc.	873,81
C0005413	Location d'outils Thetford	532,62
C0005414	Rick MacRae	2 989,35
C0005415	Le Pro du CB Inc.	1 169,30
C0005416	Serge Bolduc	689,84
C0005417	Pagéo enr.	1 661,00
C0005418	Michel Côté	2 460,47
C0005419	Hugues Grégoire	4 438,04
C0005420	Sylvain Jacques	873,81
C0005421	Oculus révision	4 198,00
C0005422	Danielle Blanchet	76,10

C0005423	Les Excavations Dark Mercier	7 660,13
C0005424	Ferme Jomile	3 976,69
C0005425	2961-7389 Québec inc.	6 333,69
C0005426	Kalitec signalisation	7 168,69
C0005427	GHD Consultants Ltée	1 454,43
C0005428	Linda Berthiaume (cours zumba)	44,00
C0005429	Samantha Lachance (cours zumba)	44,00
C0005430	Caroline Lambert (cours zumba)	44,00
C0005431	Laurie Lambert (cours zumba)	44,00
C0005432	Josée Pomerleau (cours zumba)	44,00
C0005433	Karen Thivierge (2 cours zumba)	88,00
C0005438	Agence du revenu du Canada DAS	1 414,94
C0005439	Ministère du revenu DAS	3 391,59
C0005440	Pisciculture Goucan	6 000,00
C0005441	Caisses Desjardins Région Thetford	360,00
C0005442	Chantal Bolduc	333,25
L1600019	Hydro Québec sept. (Ajout)	334,78
L1600020	Hydro Québec	352,14
L1600021	Bell Canada	349,83
	TOTAL	120 487,69

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

Madame Michelle Pageau nous informe qu'il y aura une clinique de vaccination le 29 novembre prochain à la salle municipale de Kinnear's Mills.

Monsieur Paul Vachon nous informe qu'il déposera une couronne de fleurs le 6 novembre prochain au cénotaphe à Thetford Mines au nom des citoyens de Kinnear's Mills.

Monsieur Paul Vachon nous informe que la tour de télécom devrait être en fonction avant Noël.

Monsieur Paul Vachon nous informe qu'il y a une révision de l'entente intermunicipale en matière de loisir avec la ville de Thetford Mines.

Monsieur Paul Vachon donne un compte-rendu de la journée de l'halloween.

2016-185

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière